DLP 13-7-78011378

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 200 — 12 JUILLET 1978

CULTURES LEGUMIERES

GRAISSE DU HARICOT

Des symptômes de "graisse" sont visibles dans un certain nombre de cultures de haricot. Les feuilles présentent de petites taches anguleuses ne dépassant pas 3 millimètres et sont entourées d'un halo "huileux" caractéristique. Un bon état sanitaire des semences est primordial. Pour lutter contre cette maladie en cours de végétation, notamment lorsqu'un temps doux et humide favorise le développement de la maladie, une pulvérisation à l'aide d'un produit organocuprique contenant 37% de cuivre et 15 % de zinèbe peut être réalisée, mais les résultats obtenus seront très limités.

BOTRYTIS ET SCLEROTINIA SUR HARICOT

De nouvelles attaques nous ont été signalées. Les indications données dans le bulletin du 5 Juillet restent toujours valables.

TEIGNE DU POIREAU

Le vol se poursuit et une nouvelle intervention est nécessaire. Nous rappelons que pour assurer le maximum d'efficacité au traitement il est nécessaire d'ajouter un mouillant à la bouillie et d'effectuer une pulvérisation copieuse du feuillage. La liste des insecticides utilisables a été donnée dans le bulletin technique du 27 Juin.

TORDEUSE DU POIS

Dans les cultures tardives où des gousses sont en formation un renouvellement du traitement conseillé le 27 Juin est nécessaire, en particulier dans les régions habituellement infestées par ce ravageur comme le Nord du département d'Eure-et-Loir.

MAIS

PYRALE DU MAIS

Des températures anormalement basses pour la saison avaient jusqu'à la semaine dernière retardé le dépôt des premières pontes.

Du fait d'un léger réchauffement enregistré depuis quelques jours, des sorties en cage d'élevage et des captures en pièges sexuels sont à nouveau notées et les premières pontes ont été observées.

Si les conditions climatiques actuelles se maintiennent des éclosions importantes sont **possibles** à partir du 20 Juillet à l'exception du Nord du département d'Eure-et-Loir où un retard de plusieurs jours est constaté. Dès la mi-juillet un sondage réalisé sur un minimum de 100 plantes réparties au centre et aux quatre coins d'une parcelle permettrait d'apprécier les risques au niveau de chaque culture.

Les premières interventions pourront être réalisées à partir de la semaine prochaine mais il est encore trop tôt pour apprécier les risques au niveau des cultures : les conditions climatiques à venir seront déterminantes. Le prochain bulletin contiendra des informations à ce sujet.

Nous vous rappelons qu'une intervention semble justifiée dès que 10 à 15 % des pieds de maïs portent au moins une ponte. Les cultures situées à proximité d'anciennes parcelles de maïs qui, à l'automne dernier, à la récolte, présentaient en moyenne plus d'une chenille par plante devront faire l'objet d'une surveillance particulière notamment en Beauce et dans le Gatinais de l'Ouest.

.../...

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P258

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

ARBRES FRUITIERS

Des sorties en cage d'élevage et des captures en pièges sexuels ont encore été observées récemment. Les conditions climatiques sont à nouveau plus favorables à l'activité de ce ravageur. Il convient donc de renouveler le traitement conseillé dans le bulletin technique du 27 Juin si cela n'a pas été déjà réalisé en raison des pluies importantes enregistrées dans certaines régions.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Dans les vergers où des taches sont observées, il est conseillé de profiter du traitement dirigé contre le carpocapse pour ajouter un fongicide efficace contre la tavelure. Nous vous rappelons que dans ces vergers la lutte doit être poursuivie jusqu'à la récolte en fonction du grossissement des fruits et du lessivage par les pluies. Tout traitement doit être immédiatement renouvelé, sans attendre de nouvel avis de la station, dès que 20 à 25 mm de pluies ont été enregistrés. L'utilisation de fongicides systémiques (BENOMYL, CARBENDAZIM, THIOPHANATE-METHYL) permettant d'intervenir jusqu'à 48 à 76 heures après une pluie contaminatrice peut limiter, quand cela est possible, le nombre d'interventions.

PHYLLOXERA DU POIRIER

Les conditions climatiques ont été jusqu'à présent défavorables au Phylloxera du poirier. Dans les différents postes de piégeage aucune migration de larves vers les fruits n'ayant été constatée une intervention spécifique ne se justifie pas actuellement contre ce ravageur.

PUCERONS - PSYLLES - ACARIENS

Ces ravageurs sont observés dans un certain nombre de vergers parfois en quantité importante. La surveillance des parcelles doit donc être poursuivie afin d'intervenir le cas échéant.

POU DE SAN JOSE

A la suite du bulletin technique du 27 Juin nous rappelons qu'un deuxième traitement est nécessaire deux semaines après la première intervention dans les zones déclarées contaminées ou de protection.

VIGNES

MILDIOU

Les conditions climatiques des derniers jours ont été peu favorables au développement de la maladie.

Dans les vignes saines le traitement conseillé en début de semaine dernière a bien souvent été retardé à la suite de conditions climatiques défavorables et la dernière intervention a finalement été réalisée en même temps que celle conseillée pour les vignes malades dans le bulletin technique du 5 Juillet dernier. Ce traitement assure encore une protection suffisante, notamment si un rognage récent a permis d'éliminer les plus jeunes pousses. Dans les vignes malades une nouvelle intervention est conseillée en début de semaine prochaine.

Nous vous rappelons qu'en l'absence de protection et dans le cas où une intervention est retardée par des conditions climatiques défavorables il est possible d'utiliser un fongicide contenant du CURZATE, matière active pouvant détruire le mycélium du mildiou lorsque celui-ci est en phase d'incubation soit 1 à 3 jours après la contamination

Enfin il faut noter la récente autorisation de vente de deux fongicides anti-mildiou contenant une nouvelle matière active : le METALAXIL. Celle-ci possède une action systémique lui permettant d'être véhiculée vers les jeunes organes en croissance. Elle n'est pas sensible au lessivage dans la mesure où une pluie n'intervient pas dans les quelques heures ayant suivi le traitement. Seule l'association composée d'OXYCHLORURE DE CUIVRE et de METALAXYL (Acylon bleu) est actuellement commercialisée.

BLACK-ROT - OIDIUM - BOTRYTIS

Les indications du bulletin du 5 Juillet restent toujours valables.

P/L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

L'Ingénieur d'Agronomie
A. DOUSSAU